



Centre de Santé et Services Sociaux Inuulitsivik
Inuulitsivik Health & Social Services Centre
Puvirnituaq, Québec J0M 1P0
T 819 988-2957 / F 819 988-2796

PHARMACIEN(NE) 21 semaines/année

Le Centre de santé Inuulitsivik, avec plus de 900 employés, fait partie du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, région du Nunavik. Il assure à la population du territoire de la Baie d'Hudson des services de santé et des services sociaux de première ligne. La population Inuite est répartie dans sept (7) communautés établies sur la côte de la Baie d'Hudson de Kujjuaraapik à Salluit.

Sous l'autorité du pharmacien chef, le/la pharmacien (ne) participe aux activités reliées à la prestation des soins pharmaceutiques pour le volet communautaire de la population de Puvirnituaq, pour le centre hospitalier à Puvirnituaq ainsi que pour les six dispensaires de la côte de la Baie d'Hudson: contrôle de la distribution et de l'utilisation des médicaments, enseignement au personnel infirmier, activités du comité de pharmacologie et du CMDPSF.

Avec l'assistance d'une assistante-technique en pharmacie (ATP), il exécute les tâches suivantes au niveau de la pharmacie communautaire:

- S'assure que toute demande de service renferme les informations nécessaires pour son travail (ex. : identification adéquate du patient, demande transférable ou renouvelable, besoin du dossier papier, etc.)
- Recherche le dossier patient dans AssystRx ou le crée selon les normes demandées et partagées avec la pharmacie Vinet
- Poinçonne chacune des ordonnances
- Numérise chacune des ordonnances et associe l'ordonnance numérisée à l'ordonnance au dossier-patient
- Recueille les informations nécessaires dans les situations de transfert d'ordonnance et procède au transfert le cas échéant
- Gère l'achalandage pour éviter que les patients attendent au comptoir de la pharmacie ou inutilement dans la salle d'attente s'ils peuvent repasser plus tard

Préparation des ordonnances :

- Compte, mesure et conditionne adéquatement les médicaments selon leur forme pharmaceutique
- Identifie correctement les médicaments au nom de chacun des patients
- Vérifie la saisie des données dans AssystRx, fait la vérification contenant-contenu, s'assure de l'analyse pharmacologique du dossier-patient (dose, duplication, interaction, allergie, etc.), remet les conseils appropriés aux patients (dans la langue choisie par le patient en utilisant les services de l'interprète au besoin), fait les interventions cliniques appropriées auprès du prescripteur, imprime un profil à jour pour le dossier papier du CLSC et s'assure de communiquer adéquatement avec la pharmacie Vinet les informations pertinentes (YDR pour les changements de Dispills, changement de groupe

du patient, changement de village, décès, fin de distribution de Dispills, etc.)

- Magistrale : vérifie et supervise l'ATP dans la préparation des magistrales

Ordonnances rédigées à l'extérieur des heures d'ouverture de la pharmacie : idem aux ordonnances régulières lorsque l'achalandage est moindre et idéalement dans les 24 heures suivant leur réception.

Rapport des narcotiques : avec l'ATP, le pharmacien est responsable de vérifier le décompte des narcotiques, des contrôlées et des benzodiazépines une fois par semaine. La vérification se fait le vendredi pour la période couvrant le dernier rapport jusqu'au jeudi précédent. Un décompte est donc fait hebdomadairement. Il utilise à cette fin la section rapport dans AssystRx.

Le pharmacien est responsable de la supervision et de la formation au besoin du personnel technique sous sa supervision.

Les tâches techniques relatives à la préparation des médicaments doivent être assumées par le pharmacien-clinicien en l'absence d'une ATP-pharmacien formée;

Il couvrira aussi en rotation la pharmacie hospitalière ainsi que les gardes.

Qualifications requises

Membre en règle de l'Ordre des pharmaciens du Québec;

Baccalauréat en pharmacie;

Diplôme de 2e cycle, maîtrise en pharmacie d'hôpital ou certificat en pharmacie communautaire ou l'équivalent serait un atout majeur;

Expérience pertinente en pharmacie d'hôpital, connaissance du système Assyst Rx;

Bilinguisme essentiel parlé (anglais – français);

Facilité d'adaptation et aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire, bon sens des responsabilités;

Le poste demande une grande polyvalence, en effet notre établissement comporte deux volets de pratique pharmaceutique, soit une pharmacie hospitalière conventionnelle et une pharmacie communautaire desservant la population ambulatoire du village. Les tâches sont partagées équitablement entre pharmaciens sous forme de rotations hebdomadaires.

Habilités et aptitudes essentielles

- Capacité à interagir avec l'équipe multidisciplinaire;
- Capacité à respecter les échéanciers exigés;
- Expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, un atout;
- Bilinguisme oral et écrit
- Maîtrise de Word et Excel
- Habiletés à communiquer en français et en anglais (bilingue);
- Esprit d'équipe;
- Grand sens de la collaboration et habilités de communication développées;
- Souplesse et excellentes capacités d'adaptation;
- Intérêt marqué à travailler dans un contexte culturel et un environnement différents;

- Bonnes capacités à travailler sous pression et en contexte d'urgence;
- Discret, autonome, responsable, curieux, débrouillard.

Conditions et avantages

Horaire de séjours au Nord à déterminer avec les besoins du service (21 sem/année);

Quart de jour (8 h/jour) du lundi au vendredi avec service de garde sur rotation soir/nuit/fin de semaine

Selon l'échelle salariale correspondant au titre d'emploi Pharmacien pour le personnel du secteur de la Santé et des Services sociaux;

Les échelles salariales, les primes supplémentaires et les avantages sociaux sont conformes à l'entente 2015-2020 entre l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S) et le ministère de la Santé et des Services sociaux;

Prime incitative 40hres de 6%

Prime de maintien à l'emploi 30% sur 36.25 heures (ou 27.19% annuel pour un pharmacien travaillant 40 heures)

Prime d'attraction entre 2.6% et 7.4%

Prime cargo: \$115,64/sem

Prime d'éloignement; \$191.93/sem

Logement meublé fourni. Entrée en fonction mi-février 2021.

Précisions additionnelles et envoi de candidature:

christiane.alary.csi@ssss.gouv.qc.ca